



& Etat Initial de l'Environnement











SCHÉMA VAL DE SAÔNE
DE COHÉRENCE
TERRITORIALE DOMBES

intermédiair

## Diagnostic **/** territorial

État des lieux : terrain, synthèse des études, investigations complémentaires...

Atouts et contraintes, marges de manœuvre

#### **PADD**

#### Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Exprime le projet politique du territoire à partir de scénarios et de modèles de développement

Énonce les objectifs retenus

#### DOO

#### Document d'orientation et d'objectifs

Mise en œuvre du projet dans l'espace et dans le temps

Traduction des objectifs du PADD

### Procédure administrative

Formalisation du dossier de SCoT (rapport de présentation)

Arrêt

Enquête publique

Approbation

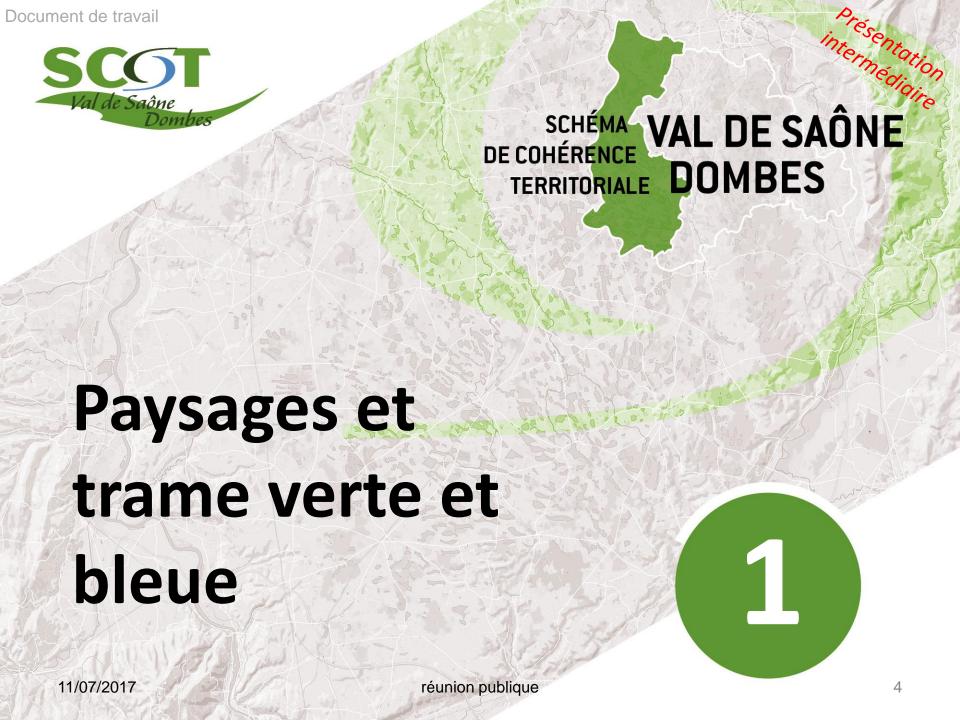
#### **Concertation et communication**

**Evaluation environnementale** 

intermédiaire

#### Les grandes étapes de l'élaboration de ce diagnostic:

- → Réunion de lancement le 4 octobre
- → Ateliers thématiques les 27 février, 3 et 7 mars
- → Un Comité technique avec des partenaires publics le 27 avril
- → Un comité de pilotage 22 mai
- → Une conférence partenariale le 16 juin
- → Un bureau syndical le 20 juin
- → Une présentation en comité syndical le 29 juin



- Le maintien d'un fonctionnement agricole proche du système traditionnel d'assolement assec et évolage des étangs
- La préservation des prairies humides et du caractère naturel du val de Saône
- La rénovation du patrimoine bâti et la construction de bâtiments neufs en cohérence avec l'architecture vernaculaire dans les volumes, les couleurs et les implantations
- L'encadrement de la pression foncière pour préserver la qualité des paysages, notamment au sud des deux territoires (influence de la Métropole lyonnaise)



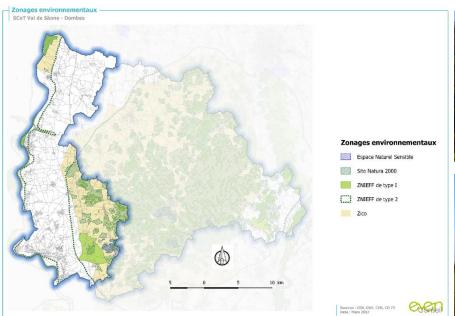




- La protection et la valorisation des richesses des territoires (architectures vernaculaires, patrimoines, richesses écologiques et paysagères, vues...)
- La mise en synergie des itinéraires de découverte pour constituer de réelles boucles lisibles

intermédiaire

- La préservation des réservoirs de biodiversité identifiés
- La préservation des prairies humides du Val de Saône
- L'équilibre entre la protection des richesses écologiques de la zone des étangs et le maintien des activités humaines locales nécessaires à la vitalité du territoire
- La préservation du bon fonctionnement des étangs (maintien de la filière piscicole) et de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques des cours d'eau









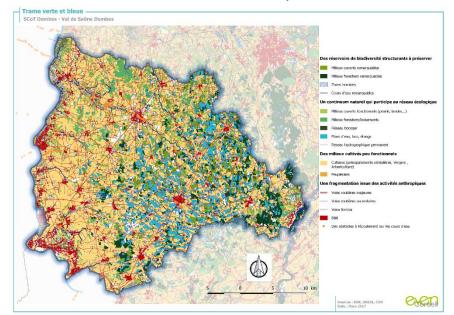


- Le renforcement du couvert forestier et des cordons boisés (ripisylves, bocage notamment au nord des territoires)
- Le confortement du potentiel écologique des espaces cultivés notamment par l'intégration d'éléments naturels relais (haies, fossés, bandes enherbées...)

- La protection et la restauration des continuités écologiques au sein du Val de Saône et en lien avec les

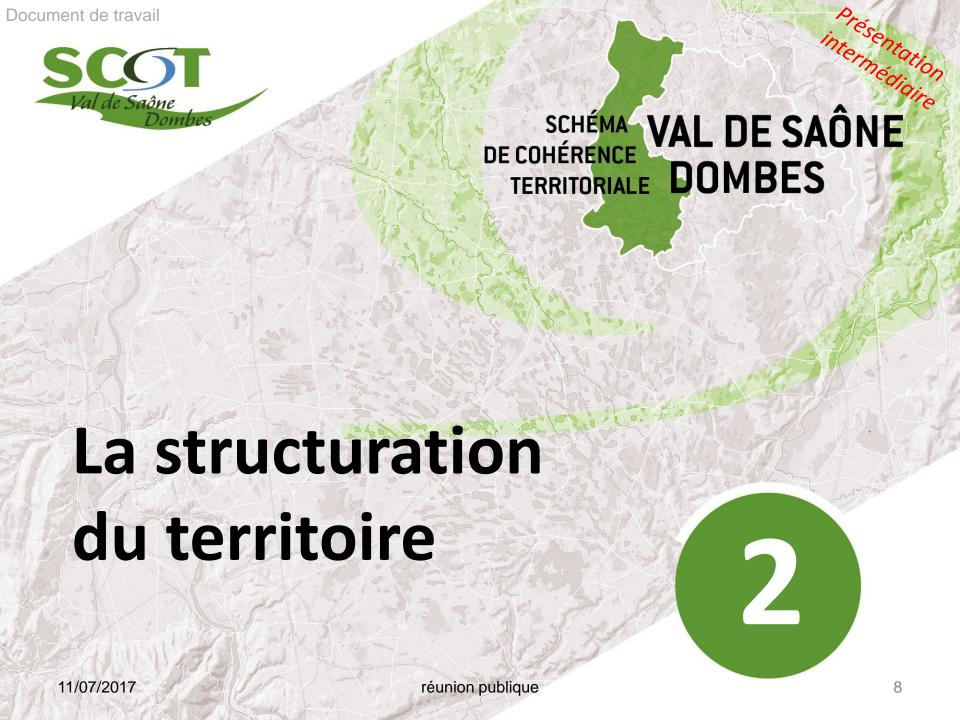
territoires voisins

- L'amélioration de la connaissance du patrimoine naturel

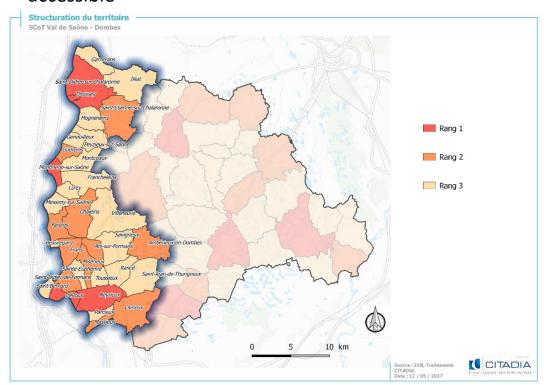


avex-asso.org

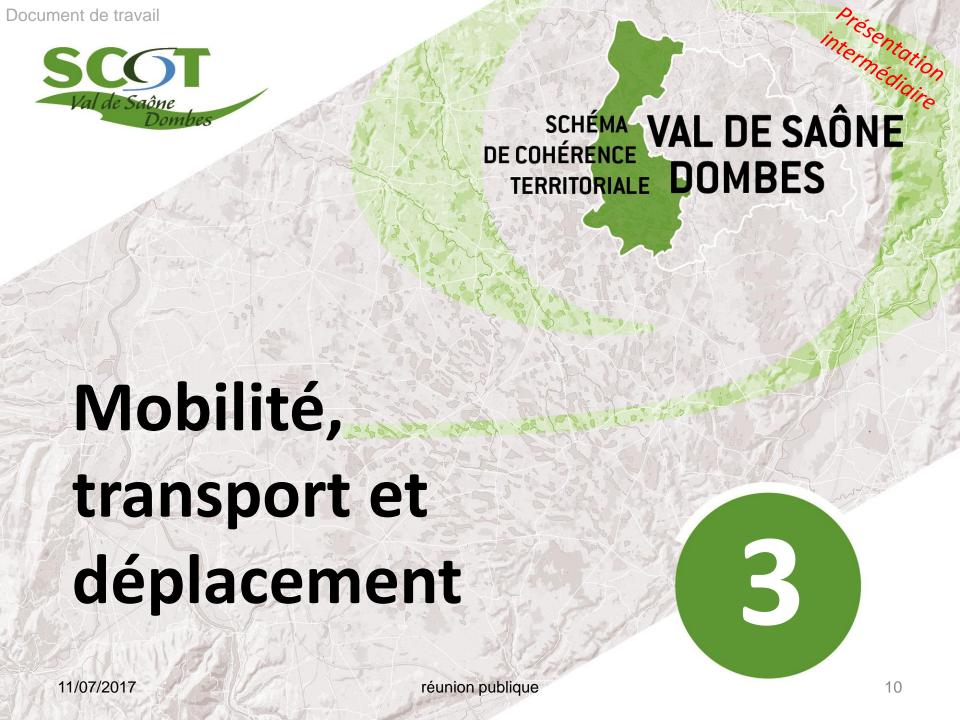
Pollution lumineuse dans le Val de Saône-Dombes



- La prise en compte de l'armature urbaine existante pour définir la structuration du territoire de demain
- Le rôle des villes desservies par un transport en commun efficace (Gare/BHNS) dans le développement du territoire
- L'influence de la métropole sur l'attractivité (résidentielle, tourisme vert,...) du territoire le plus accessible



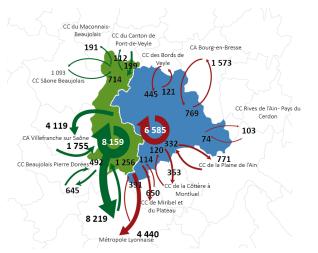
- L'équilibre entre développement des pôles urbains /pôles secondaires et maintien démographique des villages
- Maintenir un cadre de vie et des modes d'habiter adaptés au contexte urbain existant (rural / périurbain/ urbain)
- Un développement urbain à polariser dans le Sud du territoire

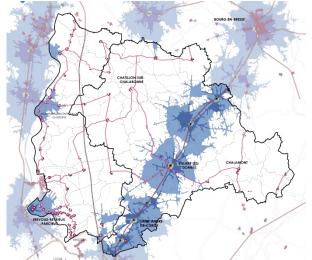


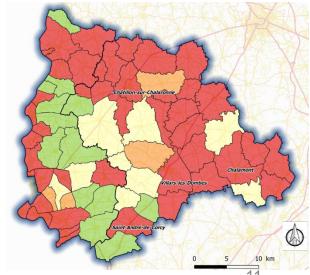
- Le renforcement des infrastructures et équipements à destination des mobilités alternatives et des modes doux (piste cyclable, covoiturage, « stop organisé »,...)
- L'optimisation de l'offre en transports collectifs (lignes, cadencement,...) pour qu'elle soit attractive et devienne une offre alternative efficace à la voiture : connexion entre les villages, les pôles urbains / secondaires et les pôles d'emplois, mais aussi les gares
- La connexion du territoire avec la métropole lyonnaise en créant une offre de transport en commun performante (projet de TCSP)

- Le renforcement de la couverture numérique du territoire comme élément d'attractivité pour capter des emplois et permettre le développement des pratiques nouvelles dans les entreprises (Télétravail,

Visioconférence ...)





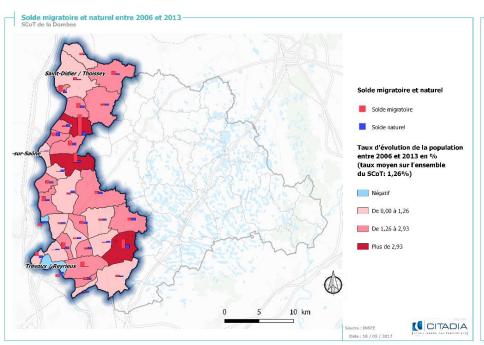


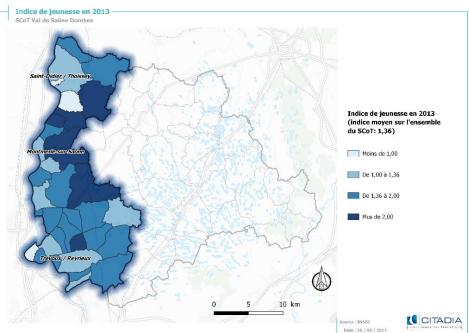


Urbanisation, habitat et aménagement de l'espace



- L'accompagnement d'une dynamique démographique positive
- Favoriser l'accession à la propriété pour recréer les trajectoires résidentielles des habitants des territoires
- Adapter les communes au vieillissement de la population et aux mutations sociétales que ce phénomène engendre
- La maitrise de l'attractivité démographique et de la résidentialisation des territoires

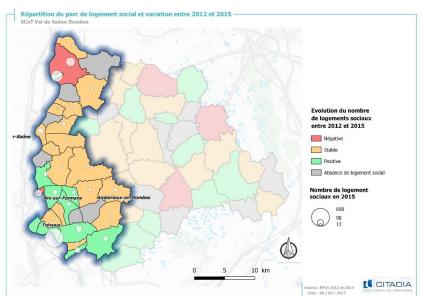


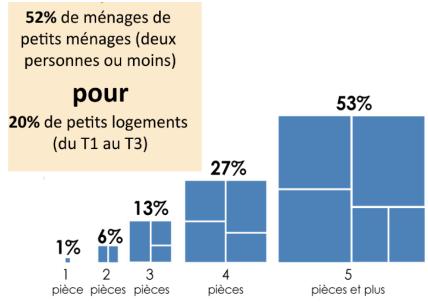


- Le rééquilibrage dans l'offre de logements pour correspondre à la structure des ménages et favoriser le parcours résidentiel
- Le développement de l'offre locatif social sur l'ensemble du territoire pour répondre à la demande, et principalement dans les pôles urbains et les zones tendues
- Le développement du parc locatif social sur les communes de Trévoux et Reyrieux pour répondre aux obligations et principalement sur Reyrieux pour réaliser son rattrapage

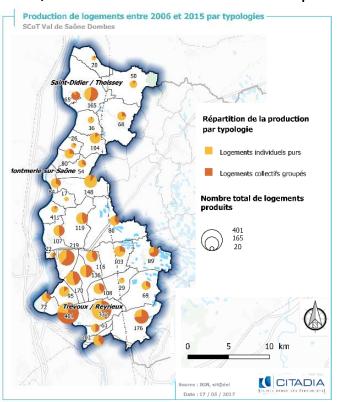
- Une attention particulière à l'augmentation de la vacance afin de proposer des pistes d'actions

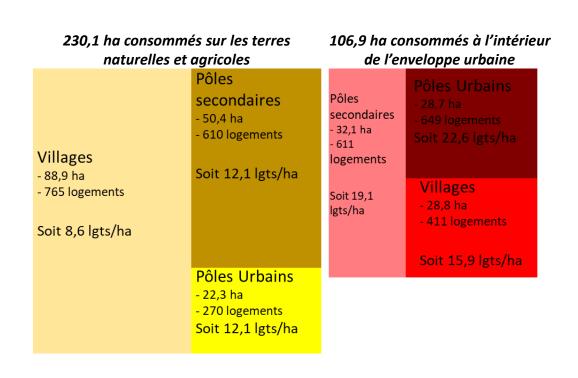
localisées permettant d'endiguer le phénomène





- Une production de logements avec des densités et de typologies en corrélation forte avec l'armature urbaine pour affirmer la structuration du territoire
- Une recherche des densités de logements adaptées au contexte urbain
- La maitrise de la consommation d'espaces naturels et agricoles en limitant les extensions urbaines et/ou avec des formes urbaines plus denses





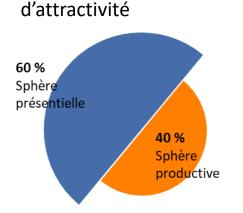


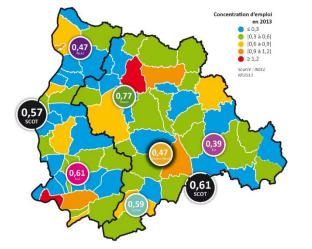
Commerce et développement économique

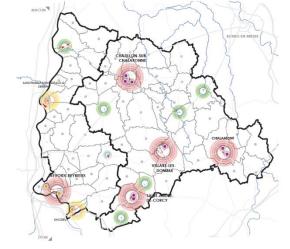


- Le maintien d'une diversité économique et le développement d'activités génératrices d'emplois pour renforcer la structure d'emplois locaux.
- Un positionnement et un équilibre commercial à trouver entre les territoires et face à la forte concurrence des pôles voisins.
- La création de grandes surfaces à privilégier dans les pôles forts de l'armature commerciale.
- L'affirmation des polarités commerciales dans l'armature
- Le maintien d'un commerce de détails de proximité, notamment dans les villages pour limiter l'utilisation de la voiture pour les dépenses courantes.

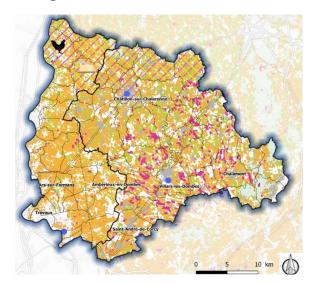
- Le renouvellement et la reconfiguration des zones d'activités nécessaire d'un point de vue qualitatif et

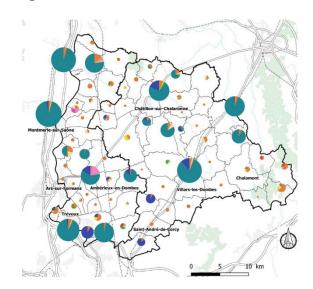






- Le renforcement touristique du territoire à partir des éléments emblématiques (produit d'appel) et la mise en tourisme / valorisation du patrimoine et équipements existants : basilique d'Ars, Via Saôna,...
- La diversification de l'offre d'hébergement pour son amélioration
- Le maintien de la filière agricole par la préservation des bâtiments d'exploitation et du foncier, en protégeant notamment les parcelles de proximité nécessaires au bon fonctionnement de l'activité.
- Le développement des filières courtes comme filière économique et valorisation de la production locale.
- Une interface agriculture/urbanisation/environnement à soigner.





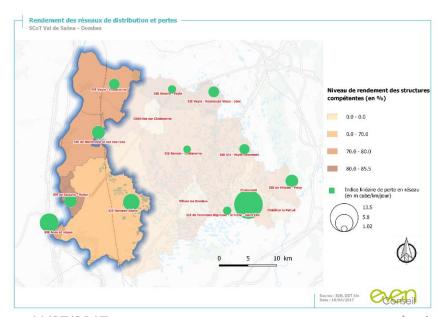


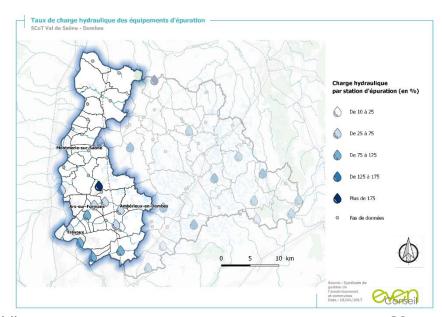
## Performances environnementales



intermédiaire

- Atteindre les objectifs de bon état des milieux aquatiques et masses d'eau souterraines fixés par le SDAGE en maitrisant les pollutions diffuses (agricoles, industrielles, domestiques...)
- Adapter les systèmes d'assainissement du territoire en fonction des besoins actuels et futurs (mise aux normes, augmentation de la capacité...)
- Mettre en cohérence les objectifs de développement et la disponibilité de la ressource en eau et la performance des équipements d'alimentation en eau potable (réseaux, captages...)

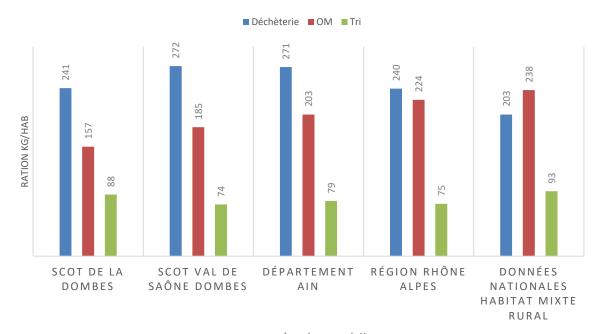




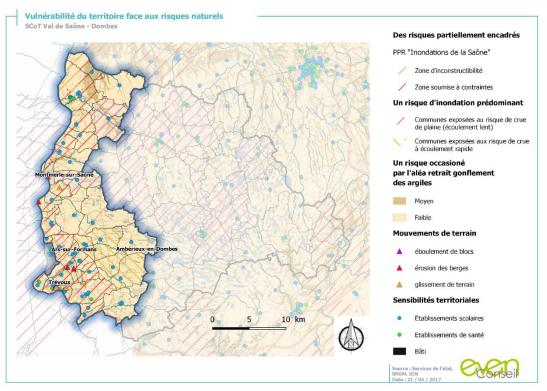


- Conforter les initiatives visant à la réduction des déchets et à l'augmentation du volume et de la qualité du tri
- Renforcer les actions de sensibilisation et d'information pour le tri
- Lutter contre les dépôts sauvages qui représentent une problématique significative

#### COMPARAISON DES PRODUCTIONS DE DÉCHETS PAR TERRITOIRE



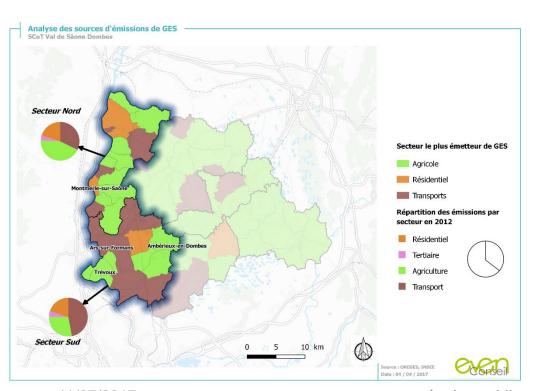
- L'intégration des risques et des nuisances (bruit, pollution de l'air), de leur nature et de leur intensité dans les choix d'aménagement du territoire, afin de ne pas exposer des populations supplémentaires
- La maîtrise du ruissellement en limitant l'imperméabilisation des sols et en préservant les éléments naturels (réseau de haies, bandes enherbées...) qui participent à sa gestion



- L'implantation de nouvelles activités économiques en assurant leur compatibilité avec les sensibilités et richesses environnementales locales, sans générer de risques pour la santé, de pollutions ou de nuisances
- Le respect de la mise à distance de l'urbanisation au regard des sites à risque
- L'anticipation du risque d'augmentation ou d'intensification des nuisances liées au trafic (bruit, pollutions), et de l'apparition de nouvelles zones de nuisances

intermédiaire

- Tendre vers une réduction de la précarité énergétique des ménages en poursuivant et en impulsant des initiatives de réhabilitation du parc de logements anciens et en développant des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle performants (co-voiturage, transports en commun...)
- Poursuivre les initiatives locales visant à promouvoir des modes de déplacements plus économes en énergie (voiture et vélos à assistance électrique notamment)



- Tirer parti de l'environnement climatique pour réduire les consommations énergétiques des logements (généralisation des principes du bioclimatisme...)
- Poursuivre la dynamique de valorisation de l'énergie solaire
- Etudier la possibilité de diversifier l'activité agricole en développant la méthanisation, à l'échelle d'une ou plusieurs exploitations (mutualisation) dans les zones desservies par le réseau de gaz prioritairement



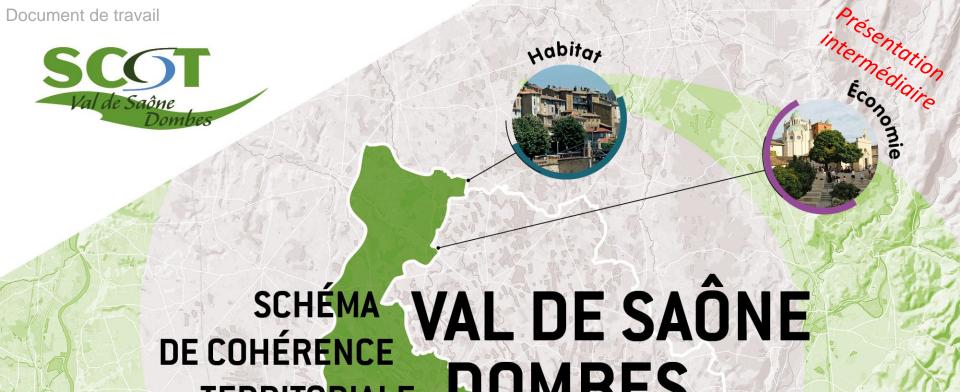
# Quel est votre vision du territoire?

A vous de jouer ...



11/07/2017

réunion publique



## DOMBES TERRITORIALE



& Etat Initial de l'Environnement









